



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire de budget des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **16 décembre 2019 à 18 h 30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Luc Drapeau, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La greffière adjointe Stéphanie Russell est également présente.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finances**
5. **Administration générale**
 - 5.1 Avis de motion pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception
 - 5.2 Adoption du projet de Règlement 19-1054 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception
 - 5.3 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
 - 5.4 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2020-2021-2022)
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

Compte tenu de la présence de tous les membres du conseil municipal, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

19-1216-613 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. **Administration générale**

5.1 **Avis de motion pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception**

Avis de motion est donné par Lyne Lavoie à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception.



5.2 Adoption du projet de Règlement 19-1054 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception

- 19-1216-614** Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de *Règlement numéro 19-1054 pour fixer le taux des taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception* soit et est adopté comme déposé.





5.3 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020

19-1216-615 Proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2020, lesquelles se lisent comme suit :

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le conseil municipal vous présente ce soir le budget de la Municipalité de Saint-Donat pour l'année 2020.

Dans un premier temps, je tiens à souligner une fois de plus le travail exceptionnel des élus et des directions de service dans le cadre de l'année qui se termine.

D'entrée de jeu, mentionnons que la richesse foncière uniformisée (RFU) est en augmentation et passe à 1 621 014 895 \$. Une présentation PowerPoint fera suite au présent discours, de manière à bien vulgariser cet exercice budgétaire.

Le conseil municipal augmente le tarif de base de la taxe à l'investissement, soit 258 \$ pour un immeuble construit et 100 \$ pour un terrain vacant.

Les tarifs reliés au contrôle des insectes piqueurs et la collecte des matières résiduelles augmentent respectivement de 0,50 \$ et de 3,50 \$ pour l'année 2020.

Pour ce qui est du taux de taxe foncière, celui-ci est fixé à 0,615220 \$ en baisse de 5,18 % afin de tenir compte du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal. Il faut souligner que le coût de la Sûreté du Québec augmente de 66 788 \$.

Encore cette année, un effort considérable a été demandé aux directeurs de services en ce qui concerne les dépenses d'opération budgétées, et ce, sans compromettre la qualité des services offerts à la population. C'est un budget qui démontre une saine gestion des fonds publics et des ressources municipales.

En plus du maintien des services et des dépenses courantes, de nombreux projets sont à l'agenda pour 2020.

En voici par ailleurs de façon non exhaustive quelques-uns à l'ordre du jour pour la prochaine année :

- Soutien à l'intégration d'un 3^e secondaire à Saint-Donat
- Réaménagement d'une partie de la rue Principale
- Développement dans l'aménagement de la place Saint-Donat
- Aménagement de la salle Lans-en-Vercors
- Rénovation du presbytère
- Soutien à la 2^e phase des *Résidences du Parc naturel habité*
- Refonte de la signalisation de rue et des enseignes d'associations
- Déploiement du WIFI dans les espaces publics
- Suivi du déploiement de l'internet haute vitesse
- Adoption de la nouvelle politique familiale
- Réaménagement de l'écocentre
- Poursuite de la prévention du myriophylle à épi dans nos lacs
- Installation d'un système de contrôle électronique pour accéder à certains lacs



Dans le but de soutenir la croissance économique et la création d'emplois, le Conseil poursuivra évidemment la promotion de son programme d'aides financières. Le programme d'aide à la rénovation des bâtiments et enseignes commerciales sera également maintenu en plus du soutien financier à l'organisation d'événements d'envergure.

Nous poursuivrons également en 2020 nos efforts de réfection et d'asphaltage des chemins municipaux dans la section du village et aussi dans d'autres secteurs du territoire. Le Conseil a également l'intention d'implanter une carte d'accès pour les citoyens qui leur permettrait d'avoir accès aux rampes de mise à l'eau.

Au cours de la prochaine année, le Conseil portera une attention particulière à la sécurité de notre milieu. En effet, cette préoccupation sera au cœur de notre attention tout au cours de l'année 2020 en bonifiant le mandat de la patrouille municipale.

Voici maintenant les grandes lignes du budget par secteur d'activités :

Revenus	2020	2019
Taxes sur la valeur foncière	11 746 834 \$	11 227 599 \$
Taxes sur une autre base	2 122 351 \$	2 086 624 \$
Tenant lieu de taxes et autres	273 883 \$	218 594 \$
Autres revenus et services rendus	1 347 603 \$	1 281 250 \$
Subvention gouvernementale	734 694 \$	697 078 \$
Revenus divers	16 950 \$	123 700 \$
Affectations surplus et fonds	528 733 \$	353 798 \$
Total	16 771 048 \$	15 988 643 \$

Dépenses	2020	2019
Administration générale	2 211 978 \$	2 193 869 \$
Sécurité publique	2 508 764 \$	2 454 512 \$
Voirie municipale	1 398 450 \$	1 193 634 \$
Enlèvement de la neige	1 217 498 \$	1 169 291 \$
Éclairage de rue et transport	106 040 \$	102 771 \$
Aqueduc et égout	570 504 \$	543 786 \$
Matières résiduelles	1 465 008 \$	1 463 189 \$
Protection de l'environnement	757 987 \$	661 108 \$
Urbanisme, développement, tourisme	1 273 805 \$	1 326 018 \$
Loisirs et culture	2 095 585 \$	1 947 985 \$
Frais de financement	684 409 \$	660 281 \$
Remboursement dette à long terme	2 184 970 \$	1 964 900 \$
Remboursement fonds de roulement	296 050 \$	307 299 \$
Total	16 771 048 \$	15 988 643 \$

Le conseil municipal procédera également ce soir à l'adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022, tel que le requiert la Loi. L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des contraintes, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

Merci et joyeuses fêtes!

Joé Deslauriers, maire
Le 16 décembre 2019



5.4 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2020-2021-2022)

- 19-1216-616** Proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022, lequel est joint à la présente résolution.





12. Période de questions

1. M. Michel Lavoie demande des précisions quant à l'aide à la croissance économique, sur le PTI en regard de la réfection des réseaux aqueduc-égout concernant le rattrapage du retard à ce sujet.
2. M. André Charlebois demande si le nouveau rôle a été reçu et demande des précisions sur le taux d'endettement versus le total du PTI.
3. M. Jean-Jacques Théorêt demande des précisions sur le contrôle électronique des lacs et la carte citoyenne.

13. Fermeture de la séance

19-1216-617 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 19 h 20.

Joé Deslauriers
Maire

Stéphanie Russell
greffière adjointe